

Mise En Tourisme Et Déclassement D'espaces Naturels, Un Nouveau Processus D'urbanisation Dans Le Site De Nianing (Petite-Côte Du Sénégal)?

Touristification And The Decommissioning Of Natural Areas, A New Process Of Urbanization In The Site Of Nianing (Petite-Côte Of Sénégal)?

Auteur 1 : Elhadji Babacar NDAO.

Auteur 2 : Aly SAMBOU.

Auteur 3 : Cheikh Samba WADE.

Elhadji Babacar NDAO, Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal,

Aly SAMBOU, Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal

Cheikh Samba WADE, Université Gaston Berger de Saint-Louis du Sénégal

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : NDAO .E B, SAMBOU .A & WADE .C S (2025) « Touristification And The Decommissioning Of Natural Areas, A New Process Of Urbanization In The Site Of Nianing (Petite-Côte Of Sénégal)? », African Scientific Journal « Volume 03, Num 28 » pp: 0905 – 0932.

Date de soumission : Décembre 2024

Date de publication : Février 2025



DOI : 10.5281/zenodo.14973008

Copyright © 2025 – ASJ



RÉSUMÉ

Depuis que l'État du Sénégal a fait du tourisme une priorité en 1973, le tourisme balnéaire de masse se développe dans les villes d'eau, de mer et dans les lieux de plaisance comme la Petite-Côte. Au regard du développement du tourisme littoral de masse dans ce territoire, beaucoup d'investisseurs et de chercheurs s'intéressent aux autres formes de pratiques touristiques en vue de la diversification de l'offre. Au même moment, les décideurs publics déclassent des milieux naturels afin de développer d'autres espaces de loisirs. C'est le cas de la station balnéaire de la Pointe Sarène et du terrain de golf de Nianing provoquant le déclassement partiel d'espaces naturels. L'objectif de cette étude est de montrer les limites des déclassements d'espaces naturels dans les zones périurbaines et la croissance urbaine rapide et incontrôlée dans la Petite-Côte en général, le site de Nianing en particulier, pour la touristification.

Pour mieux comprendre les limites de cette mise en tourisme, nous avons opté pour une approche mixte (quantitative et qualitative). À cet effet, nous avons soumis nos questionnaires à 110 personnes composées d'experts en tourisme, d'agents de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal), de guides touristiques, d'agriculteurs, d'éleveurs, d'horticulteurs et de pêcheurs de la zone.

Les résultats de cette étude montrent que la construction prochaine d'un terrain de golf à Nianing ne fera que renforcer le tourisme de loisirs dans la destination outre l'urbanisation galopante, les mutations et ségrégations socio-spatiales et le réchauffement climatique.

Mots-clés :

Tourisme balnéaire de masse, déclassement d'espaces naturels, mise en tourisme, mutations socio-spatiales, réchauffement climatique

ABSTRACT

Since the state of Senegal made tourism a priority in 1973, mass seaside tourism is developing in water towns, sea and recreational places such as Petite-Côte. In view of the development of mass coastal tourism in this territory, many investors and researchers are interested in other forms of tourism practices for diversification. At the same time, policy makers are derating natural environments to create recreational areas. This is the case of the seaside resort of Pointe Sarène and the golf course of Nianing causing the partial decommissioning of natural areas. The objective of this study is to show the limits of natural space declassifications in peri-urban areas and rapid and uncontrolled urban growth in the coast in general, the site of Nianing in particular, for touristification.

To better understand the limits of this approach, we opted for a mixed approach (quantitative and qualitative). This to end, we submitted our questionnaires to 110 people composed of tourism experts, agents of the Society for Planning and Promotion of Coasts and Tourist Areas of Senegal, farmers, ranchers, horticulturists and fishermen in the area.

The findings showed that the upcoming construction of a golf course in Nianing will only strengthen leisure tourism in the destination, besides rapid urbanization, socio-spatial changes and segregation and global warming.

Keywords:

Mass seaside tourism, natural areas degrade, touristification, socio-spatial changes, global warming

INTRODUCTION

La préservation des milieux et espaces naturels est primordiale pour le développement de l'activité touristique dans les zones d'intérêt touristique de la destination Sénégal. Cependant, « Tous les terrains du domaine national nécessaires pour l'aménagement touristique de la Petite Côte, seront, le moment venu, immatriculés au nom de l'État et mis à la disposition de la SAPCO » (B. Sy, 1999, p.14) ; d'où la touristification continue de cette partie du pays. Depuis le développement de l'activité touristique dans la destination Sénégal, des zones littorales et balnéaires sont aménagées en vue des installations touristiques. C'est ce qui a provoqué une croissance urbaine très rapide dans les villes d'eau et lieux de plaisance du pays. Dans le cadre du projet d'aménagement touristique du territoire sénégalais, la Petite-Côte reste le lieu privilégié du pôle Thiès-Diourbel. C'est la raison pour laquelle, en plus de la mise en place de la station balnéaire de Saly Portudal en 1977 consécutive à la création de la Société d'Aménagement de la Petite-Côte (SAPCO-Saly) en 1975, d'autres stations balnéaires à l'image de la Pointe Sarène sont mises en place. Étant donné que le tourisme nécessite des infrastructures de base comme des routes, des ports et aéroports ainsi que des structures d'hébergement dont des hôtels, des auberges, des campings, des campements et des résidences secondaires, des processus de mise en tourisme sont toujours en cours dans la Petite-Côte du Sénégal. De ces stations balnéaires, la Pointe Sarène est à l'origine du déclassement d'espaces naturels dans le site de Nianing. Toutefois, aujourd'hui, considérant le réchauffement climatique qui occupe le débat mondial, notamment sur ses répercussions sur le tourisme, il est légitime de s'interroger sur les dangers des déclassements des espaces naturels. Étant une zone de pêcheurs, d'éleveurs, d'agriculteurs et d'horticulteurs, dès les prémices du tourisme dans la Petite-Côte, Nianing s'est urbanisé grâce aux différentes mutations et recompositions socio-spatiales engendrées par le développement du tourisme. Des structures touristiques favorisant l'urbanisation d'une partie de Nianing, nous pouvons citer l'installation du domaine de Nianing et du Club Aldiana dès le début du tourisme dans le territoire, l'adduction d'eau potable, l'électrification, les postes de santé, les postes de police et de gendarmerie sans oublier les écoles, les restaurants et les routes carrossables.

À côté de la station touristique de la Pointe Sarène, se trouve le village aux deux mers, en l'occurrence Mbodiène. Situé aux portes des îles du Saloum, à 110 km de la région de Dakar, la capitale du pays, grâce à son riche paysage, ses dunes, sa lagune, sa belle plage au sable fin, ce site était désigné pour abriter la ville futuriste, Akon City. Ces deux exemples précis respectivement de mise en place d'une station balnéaire et d'une ville futuriste montrent une

croissance urbaine abusive du site de Nianing au détriment de certains lieux reculés ou enclavés de la destination Sénégal. Ces derniers ignorent jusqu'à maintenant la touristification malgré leurs ressources touristiques exceptionnelles ainsi que leur fort patrimoine naturel et culturel pouvant favoriser la diversification de l'offre touristique dans la destination Sénégal en général la Petite-Côte, en particulier. Rappelons que dans la zone de Nianing, il y a le phénomène de résidentialisation qui pourra être accentué davantage lorsque les zones périurbaines et les espaces naturels seront transformés en zones touristiques et en centres de loisirs.

L'objectif de cette étude est de montrer les limites des déclassements d'espaces naturels dans les zones périurbaines et la croissance urbaine rapide et incontrôlée dans la Petite-Côte en général, le site de Nianing en particulier, en vue de la mise en tourisme ou de la touristification. Pour mieux comprendre les limites de cette mise en tourisme, nous avons opté pour une approche mixte (quantitative et qualitative). À cet effet, nous avons soumis nos questionnaires à 110 personnes composées d'experts en tourisme, d'agents de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal), de guides touristiques, d'agriculteurs, d'éleveurs, d'horticulteurs et de pêcheurs de la zone.

Pour cette étude intitulée : « Mise en tourisme et déclassement d'espaces naturels, un nouveau processus d'urbanisation dans le site de Nianing (Petite-Côte du Sénégal) ? », nous avons rappelé d'abord le contexte de l'étude et le cadre théorique et méthodologique. Ensuite, nous avons mis l'accent sur la présentation des résultats de recherche, notamment les parties intitulées : mise en tourisme dans le site de Nianing, un nouveau processus d'urbanisation dans la zone et un espace naturel protégé en voie de disparition. Enfin, nous avons conclu l'étude, après la discussion des résultats.

1. Contexte de l'étude

Dans le cadre des projets d'aménagement dans la Petite-Côte du Sénégal, il faut nécessairement revoir l'occupation de l'espace dans la zone afin qu'il y ait une urbanification touristique, c'est-à-dire un aménagement touristique qui respecte les principes d'urbanisme. « Si pour beaucoup de chercheurs les incidences financières et économiques du tourisme dans les pays en voie de développement sont indéniables, il faut cependant faire observer que les effets de celui-ci sur l'organisation spatiale et la structure socio-économique des régions d'accueil sont souvent peu étudiés » (A. Diop, 1986, p.1). C'est peut-être ce qui pousse les autorités publiques à détruire des espaces naturels en touristifiant les territoires.

Au regard de l'importance des zones rurales et naturelles, pour une urbanisation masquée et une touristification de ces lieux susmentionnés, en 2020, au profit de la commune de

Malicounda pour l'aménagement de la Pointe Sarène, le décret n°2020-1174 du 27 mai 2020 portant déclassement partiel de 243 hectares a été pris. Trois années plus tard, le décret n°2023-2239, en date du 22 novembre 2023 portant déclassement partiel de 375 hectares de la forêt classée de Nianing a été pris. Au regard des différents ministères impliqués dans ce processus pour l'application de ces décrets à savoir les ministères de la Justice, des Finances, de l'Hydraulique, du Tourisme, des Eaux et Forêts et des Collectivités territoriales, nous pensons déjà à la future disparition de cet espace naturel protégé. Ceci laisse entendre que Nianing deviendra probablement une très grande ville et/ou un site très urbanisé du fait de son futur terrain de golf. Cela ne signifie pas que l'urbanisation n'est pas une bonne chose mais, toujours est-il que, le territoire sénégalais est très vaste et l'on ne doit pas seulement concentrer toutes les installations touristiques et urbaines dans les espaces naturels situés en bordure du littoral. Au moment où le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) prend de plus en plus de l'ampleur dans les zones rurales moins favorisées, dans le dessein de soutenir ces territoires ruraux, dans certaines zones rurales et périurbaines ainsi que dans les espaces et milieux naturels, nous notons une touristification incontrôlée. Certes l'activité touristique a joué un rôle très important dans le site de Nianing, mais, cela ne veut pas dire que l'on doit mettre en tourisme des espaces naturels qui jouent un rôle remarquable dans la lutte contre le changement climatique. Cela est dû au fait que le réchauffement climatique provoque la transgression marine ou l'érosion côtière affectant les constructions au bord de la mer. Indirectement, cette déforestation en vue du développement du tourisme est contreproductive pour l'activité touristique. En effet, en raison de l'avancée marine, les stations balnéaires peuvent disparaître comme ce fut le cas de la plage de Saly réhabilitée par l'État du Sénégal en collaboration avec la Banque mondiale, la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-SÉNÉGAL) et l'Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX) en 2018.

Carte du Sénégal n°1 : Situation géographique du site de Nianing dans la Petite-Côte



Source : <https://decouvrirlesenegalavecmicel.wordpress.com>, consulté le 26 juillet 2024

La situation géographique du site de Nianing l'expose à la transgression marine comme ce fut le cas de la station balnéaire de Saly Portudal dans la Petite-Côte du Sénégal.

Planche n°1 : Frein à l'érosion côtière dans la Petite-Côte du Sénégal

Photo 1 : Recul de la transgression marine

Photo 2 : Protection de la plage



Source : les auteurs, mars 2019

Parlant d'éleveurs, d'agriculteurs, d'horticulteurs et de pêcheurs, en plus des quais de pêche, nous pensons aux zones sylvopastorales et maraîchères qui pourraient disparaître lorsque la forêt de Nianing sera complètement déclassée. À cela s'ajoutent l'écotourisme et le tourisme de nature qui pourront connaître une baisse considérable dans cette zone. Eu égard à l'avancée de la mer vers l'arrière-pays dans la Petite-Côte du Sénégal, provoquée en grande partie par le réchauffement planétaire, nous considérons trop risqué de déclasser partiellement des espaces naturels au détriment du reboisement et de la plantation d'arbres. C'est pourquoi, en plus des

deux décrets présidentiels de déclassement d'espaces naturels pris respectivement en 2020 et en 2023, nous avons jugé nécessaire de nous pencher sur les mutations socio-spatiales futures et sur l'urbanisation qui pourraient être provoquées par une touristification de ces milieux naturels.

2. Cadre théorique et méthodologique

Concernant la méthodologie choisie en vue de cette étude, nous avons opté pour une analyse qualitative et quantitative. Cela nous a permis d'interroger des acteurs qui ne comptent que sur le foncier pour leurs activités quotidiennes. Au regard de la portée accordée au foncier par les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les horticulteurs dans le site de Nianing, nous avons considéré que recueillir leurs avis et perceptions en masse est indispensable. À cela s'ajoute la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal), une agence nationale chargée de façonner l'espace à des fins récréatives.

Dans le cadre de cette étude, nous nous sommes efforcés de passer en revue l'essentiel des travaux de recherche qui sont en droite ligne avec la problématique posée. La démarche adoptée, en l'occurrence la méthodologie, y est également détaillée afin de montrer la façon dont nous nous sommes imprégnés des travaux déjà faits, et avons conduit l'enquête de terrain. « La diffusion du tourisme dans le monde aboutit à une transformation des lieux à but touristique pour tous les pays, régions et villes désireux de recevoir une partie de la manne procurée par le tourisme mondial » (B. Kadri, 2019, p.1). C'est pour cette raison que ce n'est pas surprenant que l'activité touristique provoque des mutations socio-spatiales dans toutes les destinations touristiques. Selon Diombéra, (2010, p.18) « le développement des activités touristiques et de loisirs crée des équipements lourds et entraîne des conflits d'usage du littoral ». Ce sont ces mêmes conflits d'usage qui affectent les populations rurales qui perdent leurs parcelles de terre en raison du développement du tourisme.

« Le produit touristique est d'abord et avant tout la représentation mentale qu'un individu se fait du voyage qu'il désire d'entreprendre » (F. De Grandpré, 2007, p.5). C'est à ce titre que la mise en tourisme est souvent qualifiée de construction et de valorisation d'espaces naturels et culturels alors qu'en réalité, il s'agit d'une déconstruction pouvant aboutir à une perte d'espaces. « Le groupe d'experts du droit de l'environnement de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), à son origine, proposait un certain nombre de principes juridiques pour la protection de l'environnement et un développement durable » (M. Tranquard, 2020, p.11). Eu égard à la portée de la préservation de l'environnement dans sa globalité, et ce, pour le développement du tourisme durable, la destruction des espaces naturels

reste un élément primordial dans le cadre de la conservation des espaces et milieux naturels. « Les ressources naturelles et les écosystèmes sont des attraits qui se transforment en attractions et en produits, dans le cadre du tourisme marchand. Ces ressources sont à la base de l'offre touristique, car d'elles dépendent l'initialisation du circuit économique et la possible valorisation du territoire » (M. Tranquard, 2020, p.1). En conséquence, la touristification des territoires après un déclassement d'espaces naturels peut être considérée comme une destruction de patrimoine naturel qui attire des écologues, des écotouristes et des touristes de nature voire des touristes sportifs et excursionnistes.

« Dans le bien de découverte, le touriste est spectateur. Le meilleur exemple de ce type de bien est le musée. Le touriste se déplace à l'intérieur du musée et regarde, en spectateur, ce qui a été mis à son intention » (F. De Grandpré, 2007, p.3). C'est la même chose qui existe dans les parcs, les réserves et les forêts des Zones d'Intérêt Touristique (ZIT). « L'espace touristique demeure volontairement coupé de l'espace sauvage » (A. Suchet, 2010, p.4). Ainsi, en déclassant partiellement des espaces naturels, en vue d'habiter loin de la biocénose ou du biotope, cet espace naturel pourra être déclassé de façon globale. En ce qui concerne notre zone d'étude, selon Ndiaye, (2010, p.64), « la diversification de la clientèle née de la multiplication des résidences touristiques dans le village (Nianing) et la présence importante des touristes pendant la haute saison entraînent une certaine tendance à l'inflation à cause de l'influence du pouvoir d'achat des touristes ». En plus de l'aspect naturel, le tourisme perturbe des cadres de vie. « Les questions d'ordre environnemental et de protection d'espèces faunistiques et floristiques, restent secondaires, la priorité étant donnée aux enjeux économiques liés à la fréquentation touristique des gorges » (M. Duval, 2008, p.47) ; d'où une réelle reconsidération de certaines décisions étatiques visant à mettre en place des installations touristiques de loisirs au détriment de la mise en place et/ou de la protection des milieux et espaces naturels. « Le tourisme constitue l'un des enjeux les plus importants pour les sociétés contemporaines en raison de sa présence massive dans les pratiques et espaces ainsi que son rôle dans les processus d'urbanisation planétaire » (M. Stock, al, 2017, p.1). « De nombreux anciens quartiers juifs d'Europe ont alors été investis touristiquement. Ainsi, les anciens ghettos de Rome et de Venise – les deux premiers ghettos du monde – sont eux aussi devenus des attractions touristiques et ont été patrimonialisés » (O. Sandri, 2013, p.1). « Le tourisme nocturne est devenu aujourd'hui un élément central de la compétitivité touristique d'une ville et représente un enjeu économique de plus en plus important dans l'économie urbaine » (E. Giordano et al. 2018, p.15).

« De nos jours, ce lieu de sacralité et de culture subit divers changements socio-spatiaux qui contraignent la perpétuité de ses héritages et ses paysages » (S. Boujrout, 2019, p.2). « La cartepostalisation du lieu est révélatrice de cette mise en tourisme » (s. Bourgeat et C. Bras, 2020, p.3). Toutefois, il y a lieu de rappeler que tout ce qui est appelé mise en tourisme des espaces naturels ne l'est pas en raison du frein au développement du patrimoine naturel et culturel des zones exploitées. « La problématique de l'innovation ouvre généralement de passionnantes pistes de recherche dans la théorie économique » (J-L, Caccamo, 2006, p.2). « La touristification a des risques sur les employés non qualifiés à Sapa. Dans certains cas, elle amène la perte de travail, surtout chez les non qualifiés » (P.N, Cao, 2020, p.72). « Le découpage du territoire, ensuite l'identification et la validation des éléments forment le système touristique régional et son fonctionnement » (F. de Grandpré, 2005, p.1). À cet effet, en voulant développer et valoriser davantage le secteur touristique, l'on pense systématiquement au développement des zones périurbaines du lieu touristique en question. C'est ce qui fait que, parfois, les milieux naturels qui se trouvent non loin du littoral et des destinations touristiques connaissent d'importantes transformations dans le cadre de la mise en valeur du tourisme.

2.2. Méthodologie

Dans le but de prendre connaissance des futures mutations et recompositions socio-spatiales dans le site de Nianing, nous avons lu des articles scientifiques, des mémoires, des thèses, des ouvrages ainsi que des rapports de recherche ayant trait à notre étude. Considérant le degré de valeur de la revue de la littérature, l'accent est mis sur la mise en tourisme qui est au cœur de ce travail. De ces travaux, ceux traitant de la valorisation des espaces et milieux naturels en vue du développement touristique ont attiré le plus notre attention. Nous pouvons en citer les recherches de Manu Tranquard (2020¹). S'y ajoute l'étude menée par **Mélanie** Duval sur la patrimonialisation et la mise en tourisme des espaces naturels, parue en 2008.

Outre la portée de la lecture de ces travaux, des observations directes et participantes ont été faites pendant trois (3) mois. Au cours de ces études de terrain, des photos ont été prises par nos soins. C'est suite à ces étapes que nous avons conçu des questionnaires destinés aux différentes catégories qui pourraient être affectées par les conséquences de la touristification de cet espace naturel. Étant donné que la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-SÉNÉGAL) joue un rôle fascinant dans le cadre des

¹ TRANQUARD Manu. (2020), L'épuisabilité des ressources naturelles comme pierre d'achoppement du développement : exemplification théorique dans le domaine du tourisme de nature. Vertigo, 20(3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.29265>. p.30.

projets d'aménagement de la Petite-Côte, nous avons recueilli des avis de quelques employés sur les déclassements d'espaces naturels dans la Petite-Côte. Les populations locales vivant aux alentours de la forêt classée de Nianing ont été également interviewées. C'est ainsi que nous avons choisi une analyse quantitative et qualitative en questionnant cent dix (110) personnes composées d'agents de la SAPCO, d'éleveurs, de pêcheurs, d'agriculteurs, d'horticulteurs, de guides et d'experts en tourisme. Le tableau ci-après donne une idée de la répartition des questionnés en nombre et en pourcentage.

Tableau n°1 : Répartition des enquêtés en nombre et en pourcentage

Types d'interviewés	Nombre	Pourcentage
Agents de la SAPCO	10	9,09%
Pêcheurs	20	18.18%
Agriculteurs	20	18.18%
Horticulteurs	20	18.18%
Éleveurs	20	18.18%
Guides touristiques	10	9,09%
Experts en tourisme	10	9,09%

Source : auteurs, 2024

Pour l'analyse, le traitement et l'interprétation des données collectées, nous avons utilisé Excel.

3. Résultats

Pour la présentation de nos résultats de recherche, nous nous sommes fondés sur les différentes réponses de nos enquêtés, c'est-à-dire sur leurs avis et perceptions à l'endroit du tourisme dans le site de Nianing ainsi que sur nos lectures et connaissances. Pour ce faire, l'accent est mis sur la mise en tourisme de notre espace d'étude, en examinant notamment les menaces qui pèsent sur la durabilité de Nianing ainsi que sur le processus de son urbanisation.

Des structures touristiques étatiques interrogées durant cette étude, nous pouvons citer la SAPCO-Sénégal.

Planche n°2 : SAPCO-Sénégal

Photo 3 : Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal



Source : <http://www.sapco.sn/>, consulté le 25 juillet 2024

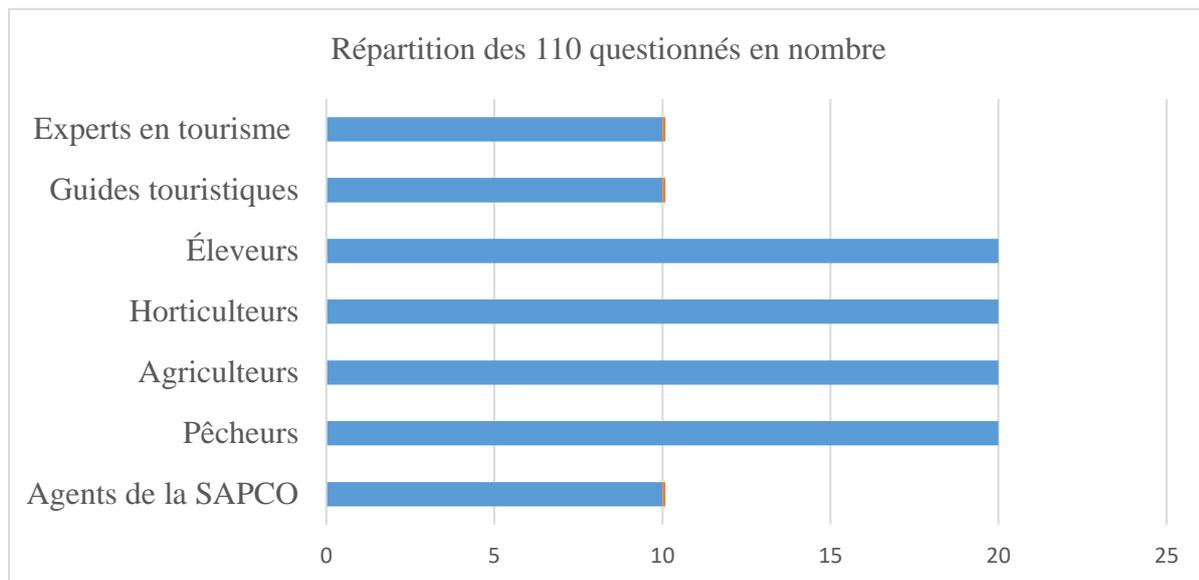
3.1. Mise en tourisme dans le site de Nianing

Pour la mise en tourisme ou la touristification de Nianing, rappelons que le territoire a connu deux phases de haute importance. Dès le début du tourisme dans la Petite-Côte du Sénégal, Nianing faisait partie des deux zones touristiques les plus attractives. C'est ainsi que le grand domaine de Nianing y est mis en place en permettant la création de nombreux emplois directs et indirects, notamment pour les locaux et pour les populations des zones environnantes, rurales et périurbaines. À cela s'ajoute le Club Aldiana qui a attiré de nombreux touristes internationaux pour la découverte des merveilles de la Petite-Côte, dans le département de Mbour, région de Thiès. Cela montre que la zone de Nianing a longtemps connu le développement de l'activité touristique. En conséquence, de nombreuses réalisations étaient faites dans ce territoire en participant à l'amélioration des conditions de vie des populations locales. Mais, toujours est-il que, la touristification de cet espace naturel laissait entendre des recompositions et mutations sociales et spatiales au regard du degré de valeur du foncier, surtout dans les zones situées aux abords de la mer et dans les espaces et milieux naturels protégés et conservés. Bien avant les nombreux établissements d'hébergement touristiques tels que les hôtels et campements, certains autochtones résidaient toujours dans la zone. Toutefois, la mise en place de résidences secondaires et des villas de luxe signifie une mise en tourisme urbaine, considérant la gentrification qui poussait les locaux pauvres à brader leurs parcelles de terre pour vivre dans les zones périurbaines. Ce phénomène a provoqué une touristification incontrôlée du site de Nianing.

« La station balnéaire de Cap Skirring fait partie des destinations touristiques les plus prisées au Sénégal. Au-delà de l'offre plage, elle polarise un arrière-pays propice à la découverte et à la visite des sites mais aussi dans les campagnes sous les formes intégrées » (I.D. Dione, 2024, p.16). Cela montre que la mise en tourisme doit inclure la protection du patrimoine naturel et la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel des territoires visités.

Avant de mettre en relief les réponses de nos cent dix (110) interrogés, nous allons présenter un diagramme les représentant.

Diagramme n°1 : Représentation des enquêtés



Source : les auteurs, juin 2024

Pour cette étude au cours de laquelle 110 personnes sont interrogées, nous avons interviewé 10 agents de la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal), soit 9,09% des informateurs. Parmi ces 10 agents de la SAPCO, 75% considèrent que la mise en tourisme du site de Nianing peut être une opportunité pour développer l'économie locale et créer davantage des emplois. Néanmoins, il est essentiel de veiller à ce que ce développement soit durable et respectueux de l'environnement pour préserver la beauté naturelle du site. Pour les 25% considérant que cette mise en tourisme devient de plus en plus abusive, il est également important de prendre en compte les besoins et les droits des habitants dans le but de ne pas les exclure du processus de touristification de ce territoire. À cet effet, la mise en tourisme de Nianing doit être planifiée de manière à promouvoir le bien-être des communautés locales tout en préservant l'authenticité et la richesse naturelle et culturelle du site. Quant à la station balnéaire de la Pointe Sarène, c'est un endroit

magnifique pour les touristes en quête de calme, de tranquillité, de détente et de soleil. Avec ses belles plages de sable fin, ses eaux et ses nombreuses activités nautiques, elle offre un cadre idéal pour des vacances. De plus, la gastronomie locale et l'hospitalité des habitants font de la Pointe Sarène une destination touristique de choix. L'offre touristique de cette zone est très appréciée par les visiteurs nationaux et étrangers. De ce fait, Nianing sera une nouvelle destination en matière de logement ; d'où sa mise en tourisme accélérée. Ainsi, pour permettre au Sénégal d'entrer dans le top 5 des pays africains les plus visités, 100 % de ces agents de la SAPCO pensent que cette touristification est très importante même s'il faut protéger le patrimoine naturel.

Le Sénégal vise à être un hub aussi bien en matière de santé qu'en termes de transport. Par conséquent, la station balnéaire de la Pointe Sarène offre une possibilité de se rapprocher davantage des aéroports comme l'Aéroport International Léopold Sédar Senghor et l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD). En plus, Nianing pourra être un lieu de prédilection des touristes qui se rendent souvent à Saly Portudal pendant leurs séjours dans la Petite-Côte du Sénégal. Pour les besoins de cette étude, 10 experts en tourisme ont été interviewés. De ces questionnés, 90% rappellent que le site de Nianing mérite d'être réhabilité. Quant aux 10%, ils considèrent qu'il faut nécessairement préserver les milieux et espaces faunistiques de ce site en évitant une touristification exagérée qui affectera négativement la zone, particulièrement les acteurs directs et indirects.

Nianing doit être préservé et, en même temps, il doit permettre la création d'emplois. Ceci dit, restaurer le site redonnerait vie à l'artisanat local, mais également encouragerait les créations d'entreprises et de richesses, surtout pour les femmes.

S'agissant du terrain de golf, tous les guides interviewés soulignent qu'il s'agit d'une très mauvaise idée car l'impact du tourisme au Sénégal est plus négatif que positif puisque les populations locales qui doivent en profiter, n'en bénéficient pas assez. En plus, pendant qu'ailleurs, d'autres destinations du nord notamment, des campagnes de sensibilisation sont organisées pour préserver l'environnement et la population, en Afrique, des milieux et espaces naturels protégés sont déclassés à des fins touristiques. Ainsi, au lieu de touristifier Nianing, il serait mieux de diversifier l'offre touristique au niveau des zones déjà mises en tourisme et revoir le public ciblé.

Les photos suivantes donnent un aperçu de la station balnéaire de la Pointe Sarène marquée par une forte urbanisation.

Planche 3 : La station balnéaire de la Pointe Sarène dans la Petite-Côte du Sénégal

Photo 4 : Station balnéaire de Pointe Sarène Photo 5 : Hôtel Riu Baobab de Pointe Sarène



Source : les auteurs, juillet 2024

Trente pour cent (30%) des experts en tourisme enquêtés pensent qu'il est préférable de miser sur le tourisme culturel et le tourisme balnéaire au moment où 70% affirment qu'il faut plutôt s'adapter aux besoins de la clientèle la plus importante (provenant des pays européens) et continuer à miser sur le balnéaire et le luxe.

Pour les guides touristiques, la touristification des sites comme Nianing, peut avoir à la fois des avantages et des inconvénients. D'un côté, cela peut contribuer au développement économique local en créant des emplois, en stimulant les activités commerciales et en attirant des investissements dans les infrastructures touristiques. Cela peut également permettre une plus grande reconnaissance internationale du site et favoriser des échanges culturels. En revanche, la touristification peut également entraîner des problèmes tels que la dégradation de l'environnement, la perte de l'authenticité culturelle, la hausse des prix immobiliers et la pression sur les ressources locales. Il est donc crucial de gérer soigneusement le développement touristique pour minimiser ses impacts négatifs et garantir le développement touristique durable du site de Nianing.

La station balnéaire de la Pointe Sarène offre une expérience touristique unique et mémorable. Nichée le long de la magnifique côte atlantique du Sénégal, elle attire les voyageurs en quête de tranquillité, de beauté naturelle et d'aventure. La combinaison de plages de sable blanc immaculé et de paysages côtiers en fait une destination de rêve pour les amateurs du balnéaire et les passionnés de la nature. D'un point de vue touristique, la Pointe Sarène bénéficie d'une infrastructure peu développée, avec des hébergements de qualité, des restaurants offrant une cuisine locale délicieuse et une gamme d'activités passionnantes, allant de la plongée sous-

marine à la découverte de la culture locale. De plus, l'atmosphère paisible et préservée de la zone en fait un endroit idéal pour se détendre et se ressourcer loin du tumulte de la vie quotidienne. Voilà pourquoi, la mise en tourisme ne fera qu'augmenter la promiscuité dans ce territoire.

L'enquête menée auprès des pêcheurs révèle des opinions clairement tranchées contre une sur-touristification de Nianing. En effet, quant aux pêcheurs, le site de Nianing nécessite la réhabilitation des infrastructures touristiques comme le Domaine de Nianing et l'ancien Club Aldiana. En parallèle, un renforcement de l'offre correspondant aux ressources existantes et à la préservation de l'environnement culturel et naturel est une nécessité. En effet, cette offre paraît cohérente pour décongestionner la station de Saly Portudal afin d'accueillir un flux important de visiteurs (touristes et excursionnistes). Par ailleurs, hormis l'hébergement et les produits intégrés comme la restauration, l'offre n'est pas assez diversifiée pour initier des pratiques touristiques originelles, offrir des opportunités aux professionnels de la chaîne de valeur et faire impliquer les communautés locales dans la gestion des affaires touristiques dans la destination. Pour ces pêcheurs, ils ne doivent plus être privés de garer leurs pirogues dans certaines parties du Domaine public maritime (DPM) en raison d'une activité touristique peu profitable aux habitants de la zone du fait des emplois précaires et des salaires faibles. S'y ajoute le problème de la saisonnalité dans l'industrie touristique au Sénégal (la basse et haute saison). C'est ainsi que la plupart de ces interrogés qui vivent de la pêche rejettent l'idée de la mise en place d'un terrain de golf provoquant le déclassement partiel d'espaces naturels dans la Petite-Côte du Sénégal.

Puisque les conséquences négatives de la mise en tourisme du site de Nianing pourront affecter fortement l'agriculture de la zone, la plupart des agriculteurs interrogés, soit 85% soulignent que le site de Nianing, du fait de sa position géographique, se présente comme une zone avec de multiples potentialités. En conséquence, toutes ses richesses peuvent être valorisées en vue du développement d'un tourisme responsable durable. En effet, mettre en tourisme ce site aura un effet catalyseur sur l'ensemble des activités de la population qui jusque-là, peine à tirer pleinement profit de celles-ci. À l'opposé, 15% s'intéressent aux effets négatifs de la mise en tourisme de Nianing. Mieux, rendre ce site touristiquement exploitable jouera un rôle déterminant dans l'attrait de potentiels investisseurs et dans la création d'emplois. Mais, toujours est-il que, l'espace naturel doit être fortement préservé, eu égard à son importance pour la diversité de l'offre touristique.

Avec 718 Km de côtes dont 530 km de plages facilitant la pratique du tourisme balnéaire, se note le développement d'autres formes de tourisme dans la destination Sénégal, notamment dans les zones composant la Petite-Côte, dont le site de Nianing. Tout comme Saly Portudal, la station balnéaire de la Pointe Sarène contribue au développement touristique à travers l'établissement de nouvelles infrastructures touristiques et hôtelières dans la zone à l'image de Riu Baobab. Voilà pourquoi, le déclassement d'espaces naturels à des fins touristiques et récréatives peut être important, en dépit de ses limites et conséquences négatives.

De l'avis des horticulteurs, une mise en tourisme requiert une étude d'impact, une planification en tenant compte de ses atouts et des infrastructures pouvant être exploités en combinaison de produits touristiques authentiques liés au terroir, d'itinéraires touristiques etc. De ce point de vue, le site de Nianing est habilité à différents types de tourisme. C'est la raison pour laquelle, il serait plus judicieux d'y développer le tourisme durable. Cette forme de tourisme pourrait avoir divers effets positifs sur les plans culturel, environnemental, écologique et urbanistique. De nombreuses autres formes de tourisme telles que le tourisme sportif, le tourisme de nature, le tourisme rural intégré, le tourisme vert, l'agritourisme, le tourisme de réunions et de congrès, l'écotourisme et le tourisme écologique, peuvent se développer dans cette zone en complément du tourisme balnéaire déjà développé. Des activités de tourisme nautique et de pêche seraient plus avantageuses que la mise sur pied d'un terrain de golf qui va renforcer davantage le tourisme international de masse.

Pour ce qui est de la mise en tourisme du site de Nianing, les éleveurs pensent que c'est une bonne initiative. Certes, pour développer l'activité touristique dans une zone géographique ou dans une localité donnée, il est obligatoire de mener des études en amont qui vont aboutir à des actions d'aménagement, de valorisation, et de promotion de la zone cible. À ce sujet, 77 % des éleveurs interrogés encouragent la mise en tourisme de Nianing et celle de tous les sites ou zones à potentialités touristiques du territoire national. Néanmoins, en tant qu'éleveurs, ils considèrent qu'ils ne doivent pas perdre leurs parcelles de terre à cause de la touristification provoquée par le déclassement d'espaces naturels dans la Petite-Côte.

La mise en tourisme ne signifie pas la subversion de fond en comble, en niant les fondamentaux naturels et culturels déjà en place. Il faut juste, tout en respectant la diversité naturelle ou culturelle, trouver des voies et moyens pour permettre aux visiteurs de profiter de la nature et de la culture du lieu, à caractère touristique tout en préservant le patrimoine et en respectant les cultures locales.

D'un point de vue touristique, nous considérons que la station balnéaire de la Pointe Sarène est une zone qui peut corriger certaines erreurs commises lors de la mise en place des stations balnéaires de Saly Portudal et de Cap-Skirting durant les années 70. Le gouvernement sénégalais, à travers le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et ses démembrements, doit prendre les précautions nécessaires pour ne pas répéter certaines erreurs qui risquent de causer du tort à l'équilibre socio-économique de la zone. Tout semble fonctionner, même s'il y a beaucoup de questions à clarifier : le respect de l'environnement, les réglementations socio-culturelles à ériger pour éviter certains débordements, la part de la population locale des retombées touristiques, ... 23 % ont nuancé leurs réponses en précisant que la mise en tourisme est certes fascinante dans le site de Nianing mais le déclassement d'espaces naturels a des inconvénients indescriptibles parce qu'il peut être à l'origine du changement climatique.

3.2. Un espace naturel protégé en voie de disparition

Pour 80% des agents de la SAPCO questionnés durant cette étude, il est important que l'État du Sénégal tienne compte de la préservation des espaces naturels lorsqu'il s'agit de développer des installations touristiques comme le futur terrain de golf de Nianing. Il est également crucial de trouver un équilibre entre le développement touristique et la protection de l'environnement. Il est donc nécessaire de mener des études d'impact environnemental et de s'assurer que les installations touristiques intègrent les pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Le déclassement partiel de la forêt de Nianing signifie qu'elle perd sa protection officielle et pourra être soumise à des activités telles que l'exploitation forestière, l'urbanisation. Cela peut conduire à une destruction rapide de la biodiversité et des écosystèmes fragiles présents dans la forêt, conduisant ainsi à sa disparition progressive. Parallèlement, 20% considèrent que le tourisme international et national s'oriente de plus en plus vers le tourisme responsable; ceci explique la montée en puissance de l'écotourisme dans le monde, plus particulièrement en Afrique et au Sénégal, du moins dans les projets de développement touristique.

De surcroît, l'histoire récente de la zone nous montre qu'il n'est pas nécessaire de déclasser les espaces naturels en raison des projets comme Akon City.

Ces derniers affirment que cet espace naturel est en voie de disparition. C'est ainsi que pour finir, nous pensons que le déclassement des espaces naturels participera à la perte de la forêt de cette localité ; ce qui affectera gravement l'écotourisme et le tourisme de nature. Une fois déclassé, ce patrimoine naturel sera vendu à un prix élevé pour le logement personnel et privé ; d'où des ségrégations socio-spatiales.

De l'avis général des experts en tourisme questionnés, il est crucial de préserver le patrimoine tout en le valorisant car sans la valorisation de cet écosystème ou la création de nouvelles espèces, la conservation n'aura aucun sens. Il faut également créer des revenus autour de cette forêt classée en invitant les visiteurs à des actes responsables, créer des activités écologiques, éventuellement des logements écologiques (campements villageois et privés, écocôtes) et développer le tourisme rural intégré, respectueux de l'environnement, en d'autres termes, un tourisme encadré qui crée de la richesse, et ce, de façon pérenne. Quant au terrain de golf, il doit être intégré dans cet écosystème et respecter le cadre de vie naturel.

L'aménagement d'un terrain de golf provoquera l'urbanisation du site et pourrait entraîner, à terme, une nouvelle forme de résidentialisation dans la Petite-Côte.

Pour les guides touristiques, l'État ne devrait pas déclasser les espaces naturels pour construire des installations touristiques comme un terrain de golf à Nianing. Protéger ces espaces est crucial pour préserver la biodiversité et maintenir l'équilibre écologique. Il est aussi vital de développer ces zones dont la disparition pourrait entraîner la perte d'habitats naturels et d'espèces animales et végétales. Il est préférable également de favoriser un tourisme durable qui respecte l'environnement tout en permettant aux visiteurs d'apprécier la beauté naturelle de la zone.

60% des guides interrogés pensent que le déclassement partiel de la forêt classée de Nianing pourrait conduire à sa disparition en ouvrant la voie à des activités destructrices telles que l'exploitation forestière, l'urbanisation incontrôlée, le développement de projets touristiques à grande échelle. La forêt deviendra plus vulnérable aux pressions humaines et à la dégradation environnementale. Cela pourrait entraîner une fragmentation de l'habitat, la perte de biodiversité et la détérioration des services écosystémiques fournis par la forêt, tels que la régulation du climat et la conservation de l'eau. En fin de compte, le déclassement partiel de la forêt classée de Nianing compromettrait son intégrité écologique et pourrait conduire à sa disparition progressive. Quant aux 40% des guides titulaires et auxiliaires questionnés, ils estiment que la mise en place de ce terrain de golf peut permettre à la zone de Nianing de retrouver un lustre qu'elle a perdu depuis la fermeture de ses deux fleurons touristiques et hôteliers, le Domaine de Nianing et le Club Aldiana.

Pour ce nouveau processus d'urbanisation qui risque de provoquer des mutations socio-spatiales, 90% des agriculteurs considèrent que vouloir développer le tourisme ne doit pas inciter l'État à déclasser des espaces naturels au profit d'installations touristiques. Bien au contraire, l'État doit les protéger car dans son projet de diversification de l'offre touristique, ces

espaces naturels, du fait de leur production d'une excellente qualité écologique, joueront un rôle majeur dans le développement de l'écotourisme, une forme de tourisme qui est en pleine croissance dans le pays. Au même moment, 10% précisent que cette urbanisation aura bel et bien lieu. Quant aux horticulteurs, 62% rappellent que ce serait une catastrophe écologique et un frein au développement de l'élevage, de l'aviculture et de l'exploitation des fruits et légumes de l'espace naturel dédié aux populations. S'y ajoutent les 38% qui craignent une spéculation foncière qui exclura les habitants authentiques du lieu. Tout ceci prouve qu'une urbanisation galopante suivra le déclassement partiel de la forêt classée de Nianing et la mise en place d'un terrain de golf. 100% des horticulteurs confirment que l'accélération de l'urbanisation et la spéculation foncière seront à l'origine de beaucoup de contentieux sans pour autant oublier le problème du chômage, de la pauvreté et du respect de l'environnement.

En ce qui concerne les éleveurs, ils pensent que l'État devrait déclasser certains espaces naturels pour des installations touristiques à l'image des parcs thématiques, terrains de golf, etc. Pour cela, il faut des terrains de golf et/ou des parcs thématiques en plein cœur de la savane, forêt, et entre les cours d'eau à travers le monde. Toutefois, il ne faut pas tout détruire puisque tout peut se faire avec une bonne étude de mise en tourisme sans déranger l'environnement. Ces éleveurs rappellent que la forêt ne doit pas disparaître à cause d'un terrain de golf qui accélérera un nouveau processus d'urbanisation dans la zone de Nianing.

Planche n°4 : Forêt classée de Nianing d'hier et d'aujourd'hui

Photo n°5 : Forêt classée de Nianing



Photo n°6 : Déclassement partiel de la forêt



Source : les auteurs, août 2024

3.3. Un nouveau processus d'urbanisation dans la zone de Nianing

Les experts en tourisme interrogés affirment que la Pointe Sarène doit profiter aux habitants pour que la mise en place de sa station balnéaire soit considérée comme étant importante pour les populations d'accueil et les investisseurs. De ces cibles, 45% considèrent que l'État fera

disparaître le patrimoine naturel du site de Nianing à l'issue de la mise en tourisme accélérée de ce territoire après le déclassement partiel continu de cette forêt classée. Pour les 55%, le déclassement d'espaces naturels pour la construction d'un terrain de golf à Nianing pourrait entraîner un nouveau processus d'urbanisation dans les zones périurbaines. L'installation de ces types d'infrastructures touristiques peut stimuler le développement immobilier et l'attrait de nouveaux investissements dans les zones rurales et environnantes. Cela pourrait conduire à une augmentation de la construction de logements, de complexes résidentiels et de services commerciaux pour répondre à la demande croissante de logements et de services liés au tourisme comme les centres de loisirs, les centres commerciaux et les casinos. En conséquence, cela pourrait transformer les zones périurbaines en zones plus urbanisées, avec les défis associés tels que la pression sur les ressources naturelles, la congestion routière et la perte d'espaces verts. Cela montre à suffisance que cet espace naturel est en danger au vu de l'urbanisation qui s'annonce. Quant aux pêcheurs, la fonction de l'espace naturel a changé. En revanche, l'activité touristique pourra générer des opportunités et une attractivité dans les abords du terrain de golf ; ce qui accentuera l'urbanisation, la gentrification et la résidentialisation qui provoqueront de nouvelles mutations socio-spatiales. En parallèle, les agriculteurs affirment que le déclassement partiel de la forêt classée de Nianing peut être à l'origine de sa disparition pure et simple dans la mesure où à cause de sa nouvelle configuration de forêt semi-classée, les populations rurales et environnantes (les agriculteurs, les éleveurs et les horticulteurs) pourront être tentées de l'exploiter de manière clandestine et abusive.

Les horticulteurs quant à eux pensent qu'il est évident que la mise en place d'infrastructures touristiques facilite la création de nouvelles formes d'urbanisation qui doivent répondre aux besoins de mobilités, d'espaces de commerce, et d'autres aménagements qui respectent à la fois l'environnement et les besoins des habitants. Selon 100% des horticulteurs, la question à se poser est de voir l'opportunité et l'utilité d'un tel projet dont les principaux bénéficiaires des retombées économiques seront les populations de la zone. Cependant, ils soulignent qu'une ségrégation socio-spatiale s'annonce à l'horizon.

Pour les zones sylvopastorales situées dans les zones rurales et périurbaines, les éleveurs pensent déjà à l'élevage qui connaîtrait une baisse remarquable dans le lieu puisque le tourisme est une activité socio-économique dynamique qui exige le déplacement et la rencontre de personnes, qui transcendent presque tous les secteurs économiques qui rythment la vie humaine. Et delà, il faut comprendre que les déplacements engendrent souvent des sédentarités. Dans la mesure où une localité touristique peut plaire à un visiteur à tel point qu'il décide de s'y

installer pour toujours. En outre, les populations des différents endroits du pays y migrent pour trouver de l'emploi ou y faire des affaires en ouvrant des commerces, etc. Voilà en quelques mots ce qui peut occasionner l'urbanisation de notre zone d'étude. D'ailleurs, il s'agit d'un fait national et mondial. Néanmoins, l'essentiel est qu'il faut qu'il y ait un regard sur l'évolution des choses dans le dessein de prévenir les débordements de la future urbanisation de Nianing.

4. Discussion

Consistant à façonner l'espace à des fins récréatives, l'aménagement touristique est très intéressant dans tous les foyers récepteurs de touristes, en particulier dans les zones d'intérêt touristique (ZIT) dotées d'un patrimoine naturel riche et varié. S'agissant de la Petite-Côte, notamment le site de Nianing, les déclassements d'espaces naturels en vue de la mise en tourisme ont inquiété beaucoup de chercheurs en aménagement, en tourisme, en développement durable, en écologie,... Cela s'explique par le fait que pour la mise en place de la station balnéaire de la Pointe de Sarène et pour le terrain de golf de Nianing, des espaces et milieux naturels ont été déclassés. C'est dans ce contexte que cette étude a été menée. Pendant cette étude, nos différents informateurs ont partagé leurs avis et perceptions sur la touristification de ce territoire provoquant le déclassé d'espaces naturels. Pourtant, ce sont ces richesses touristiques qui attirent tout type de visiteur, surtout ceux qui sont intéressés par l'écotourisme et le tourisme écologique, le tourisme de nature, le tourisme vert, le tourisme sportif, l'agrotourisme, les randonnées pédestres, les safaris etc.

En ce qui concerne les agriculteurs et les horticulteurs interrogés sur la mise en tourisme, globalement, ils ont pensé à leurs activités quotidiennes qui peuvent être affectées négativement à l'issue du déclassé total de la forêt classée de Nianing qui provoquera une urbanisation très rapide. Quant aux éleveurs, ils ont mis en relief le degré de valeur de la touristification tout en indiquant la portée de préserver et de protéger le patrimoine naturel. Les experts en tourisme, les agents de la SAPCO et les guides touristiques ont rappelé l'importance de la valorisation de nos territoires d'un point de vue touristique. Cependant, ils ont mis en relief les limites des déclassements abusifs d'espaces naturels dans la Petite-Côte du Sénégal, le site de Nianing en particulier, pour des installations touristiques. Les pêcheurs, en dépit de la pertinence de leurs réponses proposant des activités alternatives, pensent à leurs activités de pêche affectées souvent par les touristes et excursionnistes dénonçant la présence de leurs pirogues sur la plage et sur le Domaine Public Maritime (DPM).

Considérant tout cela et avec du recul, nous rappelons qu'il est important de valoriser nos territoires en nous basant sur les richesses et ressources naturelles pouvant attirer aussi bien la

clientèle nationale qu'internationale. En revanche, il est inconcevable voire dangereux de déclasser des espaces naturels aux abords de la mer pour des installations touristiques ou espaces et centres de loisirs comme un terrain de golf. Cette décision provoquera des mutations socio-spatiales. En parallèle, le déclassement d'espaces naturels est à l'origine du réchauffement climatique qui favorise l'érosion côtière ou la transgression marine. Cela dit, cette mise en tourisme provoque des phénomènes qui affectent le tourisme, particulièrement le tourisme balnéaire, au regard de l'avancée de la mer.

« S'agissant du phénomène de résidentialisation dans la station balnéaire de Saly Portudal, force est de reconnaître que les populations autochtones bénéficient des retombées de l'activité touristique sur les plans économique et social. Malgré les limites de ce phénomène, nous notons de nombreuses opérations urbaines reposant sur trois aspects respectivement l'aspect spatial, l'aspect sécuritaire et l'amélioration de la gestion des espaces », selon (E.B. NDAO et al, 2023, p.124). Pour (M. DIOMBERA, 2010, p.122), « Le marché touristique, lieu de rencontres et d'échanges entre vendeurs et acheteurs, est organisé en amont avec les compagnies aériennes et les tour-opérateurs de pays émetteurs, et en aval avec une multitude d'entreprises réceptives situées dans les pays du Sud ».

Étant donné que l'objectivité des sciences humaines et sociales est de nos jours au centre des débats scientifiques, celle des enquêtés est une question très intéressante si l'on sait que, lors d'une étude, les enquêtés ne maîtrisent pas forcément le thème de l'enquêteur. Parallèlement, en fonction de leurs intérêts, certaines de leurs réponses ne sont pas objectives. C'est ainsi que nous remettons en cause certains avis d'experts et de guides touristiques qui sont pour le déclassement d'espaces naturels pour la touristification du site de Nianing. Les spécialistes en aménagement et en tourisme qui connaissent bien la destination Sénégal savent bien qu'il y a une concentration des installations touristiques dans les sites de la Petite-Côte dont Nianing. C'est la raison pour laquelle, d'autres ZIT devraient être valorisées au détriment de cette section du littoral sénégalais entre la Presqu'île du Cap Vert et le Sine Saloum, en d'autres termes, la Petite-Côte qui regorge beaucoup d'entreprises touristiques et hôtelières. S'y ajoutent les résidences secondaires en copropriété et en multipropriété qui s'activent dans l'hébergement touristique de façon clandestine. Dans certaines zones reculées du pôle Saint-Louis et la région du fleuve, il existe des atouts touristiques à valoriser ainsi que dans le centre du pays comme la région Kaffrine, appartenant au pôle les îles du Saloum (Sine Saloum). En conséquence, il serait plus logique de mettre en place quelques installations touristiques dans cette partie du pays pour le développement local durable de ce territoire. C'est à cet effet que la promiscuité connaîtra un

recul dans les zones urbaines et littorales. Concernant l'urbanisation de ce territoire, force est de reconnaître que le processus est déjà en cours étant donné que les lotissements de la Pointe Sarène inquiètent les locaux. À quelques encablures de cette zone, plus précisément à Mbodiène, les riches s'intéressent de plus en plus aux parcelles de terre afin d'y construire des résidences secondaires et des villas de luxe.

« Le groupe d'experts du droit de l'environnement de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED) à son origine proposait un certain nombre de principes juridiques pour la protection de l'environnement et un développement durable » (M. Tranquard, 2020, p.11). « Si pour beaucoup de chercheurs les incidences financières et économiques du tourisme dans les pays en voie de développement sont indéniables, il faut cependant faire observer que les effets de celui-ci sur l'organisation spatiale et la structure socio-économique des régions d'accueil sont souvent peu étudiés » (A. Diop, 1986, p.1). C'est peut-être ce qui pousse les dirigeants à détruire des espaces naturels en touristifiant les territoires.

CONCLUSION

La mise en tourisme est un processus par lequel un lieu change en devenant un objet de consommation touristique. C'est ainsi que de nombreuses destinations essaient de valoriser leur patrimoine naturel et culturel pour un développement durable. S'agissant de la Petite-Côte du Sénégal, c'est une zone d'eau dont les territoires attirent plusieurs touristes nationaux et internationaux. De par ses belles plages au sable fin et ses stations balnéaires telles que Saly Portudal et la Pointe Sarène, nous notons une littoralisation des aménagements touristiques ; ce qui favorise le développement du tourisme balnéaire de masse. C'est ainsi que de nombreux centres de loisirs et casinos sont mis en place dans cette destination. En vue d'attirer de nombreux primo visiteurs s'intéressant aux activités de loisirs dans la Petite-Côte, la mise en place d'un terrain de golf y est prévue. C'est pourquoi, le déclassement d'espaces naturels y prend de plus en plus de l'ampleur. C'est à ce titre qu'une partie de la forêt classée de Nianing est déclassée. Ce déclassement d'espaces naturels par les autorités publiques est considéré par la plupart de nos informateurs comme un motif accélérant l'urbanisation du territoire et la résidentialisation. Provoquant la touristification dans la Petite-Côte du Sénégal, ce déclassement a fait que l'agriculture, l'élevage et l'horticulture connaissent un recul considérable dans la zone au détriment du tourisme résidentiel et de la création de quartiers résidentiels, en raison de la prochaine mise en place d'un terrain de golf dans le site de Nianing. Pour les pêcheurs, ils dénoncent la privatisation du Domaine public maritime.

Au moment où l'on parle des objectifs de développement durable (ODD), des actions mal pensées sont posées à Nianing ; ce qui favorisera l'inscription de certains espaces naturels sur la liste du patrimoine mondial en péril comme ce fut le cas du parc Niokolokoba, de 2007 à 2024. Au lieu de penser aux camping-cars, au vélotourisme ou cyclotourisme et à la protection de l'environnement, notamment des espaces et milieux naturels, à Nianing, les décideurs publics pensent aux déclassements d'espaces naturels. Malheureusement, cette forme de développer le tourisme est catastrophique puisque la disparition de ces milieux naturels peut être à l'origine du changement climatique qui provoque l'érosion côtière ou l'avancée de la mer vers l'arrière-pays. Et, ce phénomène affecte toutes les installations et constructions aux abords de la mer à savoir les hôtels, les restaurants, les résidences secondaires, les voyagistes,... Constatant toutes ces erreurs des pouvoirs publics, il est important voire nécessaire d'avoir un code du tourisme qui empêchera la touristification abusive de nos destinations et le gaspillage de nos espaces naturels protégés ainsi que la concentration des infrastructures touristiques et hôtelières dans les pôles de Thiès-Diourbel et Dakar et la Presqu'île du Cap Vert.

Même si la Société d'Aménagement et de Promotion des Côtes et Zones Touristiques du Sénégal (SAPCO-Sénégal) cherche des investisseurs nationaux et étrangers, recense les Zones d'Intérêt Touristique (ZIT) de la destination Sénégal, elle veille aux normes d'urbanisme et d'architecture tout en créant des stations balnéaires. À cet effet, elle doit collaborer avec des structures étatiques telles que la Direction des Investissements et des Aménagements Touristiques (DIAT) du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) du Sénégal et l'Agence pour la Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX). Ainsi, ensemble, ils sensibiliseront les décideurs publics sur les dangers de cette touristification abusive occasionnant le déclassement d'espaces naturels. Pour ce faire, un code du tourisme est indispensable ainsi que la valorisation du cyclotourisme dans ces milieux naturels au lieu de les déclasser. D'un point de vue touristique, l'espace regardé est un espace consommé. C'est le cas des parcs, réserves et forêts où les visiteurs se promènent. En parallèle, ces lieux séduisent les voyageurs écologiques et les amoureux de la nature. Voici des raisons pour lesquelles, certains espaces et milieux naturels doivent être protégés et préservés outre les activités de reboisement dans les destinations touristiques à multiplier sur l'ensemble du territoire sénégalais.

Considérant tout ce qui précède, nous pouvons dire qu'un bon aménagement touristique est fondamental pour que le tourisme responsable durable puisse se développer dans les zones d'accueil. Cela s'explique par le fait qu'un mauvais plan d'aménagement touristique qui obéit aux décisions des décideurs publics qui ne mesurent pas l'ampleur de leurs actes peut freiner le développement du tourisme durable.

Dans la Petite-Côte, cette mise en tourisme ne favorisera que le tourisme de loisirs qui est déjà la forme de tourisme la plus pratiquée dans la destination. C'est pourquoi, d'autres formes de tourisme devraient être privilégiées dans le dessein de diversifier l'offre touristique dans la Petite-Côte en général dans le site de Nianing, en particulier. Un aménagement responsable du territoire est une source de résilience au chômage et permet de lutter contre le surtourisme; d'où le foisonnement des villes durables. Pour permettre aux populations locales de la Petite-Côte de vivre dans leur territoire, n'est-il pas nécessaire de limiter les déclassements d'espaces naturels protégés afin d'éviter l'accaparement de leurs parcelles de terre par des couches plus nanties ainsi que la disparition de leurs activités économiques telles que la pêche, l'agriculture, l'élevage et l'horticulture?

BIBLIOGRAPHIE

BÉLANGER Hélène et LAPOINTE Dominic. (2021) Revitalisation et « bulles touristiques » : une gentrification instantanée par la touristification du quotidien, *Recherches sociographiques* p.15.

BOUJROUF Said. EL OUARTI Ayoub. EL KHALADI Fatima Ezzahra. ABANNAY Said. ROMERA Carmen. BAKI Nada. BLANCO Véronica. (2019), Trésors vivants, biens communs et mise en tourisme de l'Agdal de Yagour dans la Vallée du Zat – Haut Atlas Occidental Maroc. *Maghreb - Machrek*, N° 240. DOI: [10.3917/machr.240.0011](https://doi.org/10.3917/machr.240.0011), pp. 11-26.

BOURGEAT Serge et BRAS Catherine. (2020), « Mise en tourisme et cartepostalisation : le cas des Anses-d'Arlet (Martinique) », *Géoconfluences*, 15.p.

CACCOMO Jean-Louis et BERNARDIN Solonandrasana. (2006) [2e éd.], *L'innovation dans l'industrie touristique – Enjeux et stratégies*, l'Harmattan, Paris, p.179.

CAO Phuong Nhung. (2020), *Touristification, surtourisme et réduction de la pauvreté. Économies et finances. Mémoire de Master 2 Économie du développement touristique international*, sous la direction de Dr Frédéric THOMAS, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, p.79.

DE GRANDPRÉ François (2005), *Proposition d'une modélisation du système touristique régional (MTR) et application au Québec*, thèse de doctorat, Université Paul-Cézanne-Aix-Marseille, p.300.

DE GRANDPRÉ François. (2007), *Attraites, attractions et produits touristiques : Trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional*, *Téoros*, Été 2007, p.7.

DIOMBERA Mamadou. (2010), *Aménagement et Gestion touristiques durables du littoral sénégalais de la Petite-Côte et de la Basse Casamance*, Thèse de doctorat en tourisme, sous la direction de M. Mawéja MBAYA, *Université Gaston Berger de Saint-Louis*, p.343.

DIONE Ibrahima Demba. (2024), *Tourisme et santé au Sénégal : de l'approche développement humain dans l'exemple de la station de Cap Skirring en Casamance*, *Revue francophone de la santé des territoires, Tourisme, Mobilités et Santé*, p.22.

DIOP Amadou. (1986), *L'organisation touristique de la petite côte sénégalaise et ses rapports avec les autres formes d'occupation de l'espace*, Thèse de doctorat en géographie de l'aménagement, sous la direction de Christian Verlaque, *Laboratoire de géographie et d'aménagement de Montpellier 3*, p.290.

- DUVAL **Mélanie**. (2008), « Patrimonialisation et mise en tourisme des espaces naturels », *Géographie et cultures* [En ligne], 66 |, mis en ligne le 13 janvier 2016, pp. 61-78.
- GIORDANO **Emanuele**, **Jordi Nofre Mateu** et **CROZAT Dominique**. (2018), « La touristification de la vie nocturne : une nouvelle frontière pour la recherche sur la nuit urbaine », *Cybergeo: European Journal of Geography, revue européenne de géographie*, p. 15.
- KADRI **Boualem**, **BONDARENKO Maria** and **PHARICIEN Jean-Phariste**. (2019), “La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction. Une perspective sémantique”, *Téoros* [Online], 38, 1 |, p. 15.
- NDAO Elhadji Babacar, WADE Cheikh Samba et SAMBOU Aly. (2023) « Regard sur le tourisme résidentiel en Afrique Subsaharienne : le cas de la station balnéaire de Saly Portudal (Sénégal) », *Géovision, Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara* _ ISSN : 2707-0395, N°010, pp. 111-127.
- NDAO Elhadji Babacar et SARR Aliou Badou, 2024, « L’immigration résidentielle d’agrément et l’émigration dans les îles du Saloum : cas de Ndangane et de Bassoul au Sénégal », *Institut National de la Recherche Scientifique de LOMÉ, (TOGO), Revue Togolaise des Sciences*, Vol 18, n°2 - Juillet – Décembre 2024 - ISSN -0531-2051, pp. 261-283.
- NDIAYE Khady. (2010), *Le tourisme et ses conséquences dans les zones d’accueil : exemple du village de Nianing dans la Petite-Côte du Sénégal*, Mémoire de Maîtrise de géographe, sous la direction de Ahmadou Fadel KANE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, p. 102.
- SANDRI Olivia. (2013), *Histoire, mémoire, patrimoine, deuil : la touristification des anciens ghettos juifs de Rome et de Venise*, Master Interdisciplinaire en Etudes du Tourisme, sous la direction de Mathis STOCK et NAHRATH Stéphane, Institut Universitaire Kurt Bösch, 96 p.
- SUCHET André. (2014), *Le site touristique aménagé des Gorges de la Fou en Pyrénées françaises*. *Téoros*, 29. DOI: [10.7202/1024870ar](https://doi.org/10.7202/1024870ar), pp. 44-54.
- SY, Babacar. (1999), *Environnement et aménagement touristique : influences des réceptifs hôteliers sur les unités paysagères de Saly Portudal à Nianing*, Mémoire de Maîtrise, sous la direction de Mamadou M. SALL, Université Gaston Berger de Saint-Louis, p. 126.
- STOCK Mathis, Coëffé Vincent et Violet Philippe avec la collaboration de Philippe Duhamel. (2017), *Les enjeux contemporains du tourisme, une approche géographique*, Presses Universitaires, coll. « Didac Géographie », 502 p.
- RANQUARD Manu. (2013), “Le tourisme cynégétique et halieutique face au défi de la durabilité”, *Téoros*, 32-1, 3-6.

TRANQUARD Manu. (2020), L'épuisabilité des ressources naturelles comme pierre d'achoppement du développement : exemplification théorique dans le domaine du tourisme de nature. VertigO, 20(3). <https://doi.org/10.4000/vertigo.29265>. p.30.

Webographie

<https://decouvrirlesenegalavecmicHEL.wordpress.com>, consulté le 26 juillet 2024

<http://www.sapco.sn/>, consulté le 25 juillet 2024